



Entre Deux

Supplément d'informations municipales

Entre Deux - Semaine 13, du 28 mars au 3 avril 2022

EDITO

Nettoyons la Nature : NE JETEZ PLUS, LA BENNE EST PLEINE !

Ce message s'adresse bien entendu aux « gens irrespectueux de notre environnement ». Ce ne sont même pas des gens, la langue française dispose d'autres qualificatifs que la bienséance nous interdit d'utiliser dans ces lignes. Les nombreux bénévoles, que nous remercions encore, ont donc ramassé plus de 20 m³ de déchets le long des chemins situés au Nord et à l'Ouest des limites communales, à proximité de la ligne TGV. Ce sont essentiellement des gravats et matériaux divers émanant de travaux de rénovation, les indices découverts sur place indiquant leur provenance d'un département voisin. Deux plaintes ont été déposées, motivées par ces indices associés aux images de notre vidéosurveillance.

Nouvelle occupation illégale du domaine public

Cette nouvelle invasion s'est produite dans la nuit du dimanche 20 au lundi 21 mars, les envahisseurs non sédentaires s'étant implantés sur un parking de l'école. Les décisions radicales prises, liées au déploiement important des forces de gendarmerie de la BTA de Dammartin et de militaires de la compagnie de Meaux, ont permis une évacuation rapide des lieux. Après une nouvelle tentative d'occupation sur un domaine privé de la commune, ils se sont dirigés vers une commune voisine, le mouvement perpétuel perdure...

Enfouissement du réseau route d'Othis

Une partie de l'alimentation électrique Haute Tension de la commune provient de la route d'Othis où sont implantés rue Lamaze plusieurs poteaux inesthétiques. Ce chantier a pris beaucoup de retard mais les travaux devraient reprendre dans quelques jours, sauf le dernier poteau situé à proximité du chemin des bois, ENEDIS refusant d'enfouir ses réseaux sur le domaine privé. Mais tout ceci reste conditionné à la réussite d'un apiculteur qui devra

neutraliser les frelons qui ont niché à l'intérieur de ces poteaux. Encore un problème d'envahisseurs ! ENEDIS mettra en œuvre des groupes électrogènes, mais des coupures sont toutefois à prévoir dans ce secteur les mercredi 30 et jeudi 31 mars.

Enquêtes publiques

Les enquêtes publiques pour l'extension de la ZAE de la Barogne (VERETHRAGNA et GOODMAN) se terminent. Elles seront suivies par celles de LOGICOR 1 en avril puis celle de la révision allégée du PLU (Plan Local d'Urbanisme), modifiant notamment le plan de zonage pour l'implantation de la gare routière du futur collège définitif et de la nouvelle station d'épuration. Restons citoyens, solidaires et sereins.

Laurent ROUDAUT, Maire Adjoint de Moussy le Neuf

INFORMATIONS

Aide au financement du permis de conduire

Pour la 4^{ème} année consécutive, la commune reconduit l'aide financière au permis B en partenariat avec l'Auto-Ecole de Moussy le Neuf. Cinq dossiers seront financés, 2 en conduite accompagnée et 3 en conduite classique. Les modalités sont :



- Être âgé de 16 ans révolus, à la date de fin de dépôt du dossier, soit le 13 mai
 - Habiter Moussy le Neuf depuis au moins un an, à la date du dépôt du dossier
 - Ne pas avoir commencé de cours de code avant d'être retenu
 - Effectuer 50h de travail non rémunéré sur la commune, en compensation de l'aide financière apportée. Ces heures seront à effectuer au Service Technique. Les dossiers sont à **retirer** à l'accueil de la mairie à compter du **28 mars 2022**. La date limite de **dépôt** est fixée au **13 mai 2022**.
 - Ne pas cumuler d'aides via pôle emploi ou CPF
- Aucun dossier ne sera pris après cette date.

Montant de l'aide : 60% du prix total (soit 770 euros) comprenant le code et 20 heures de conduite.
Après analyse des dossiers, les candidats retenus seront contactés pour un entretien.

Bonne pratique au cimetière

Le cimetière est doté de 6 arrosoirs afin de permettre à tout le monde d'avoir un récipient pour arroser les fleurs des tombes.

L'étagère de rangement est vide. Dans l'intérêt de tous, merci de les replacer sur le présentoir après usage.

SOLIDARITE UKRAINE - REFUGIES

Appel aux dons

Dans le cadre de l'aide humanitaire aux réfugiés Ukrainiens, l'Amicale du Personnel Communal souhaite procéder à une collecte de fonds



pour aménager 3 logements d'urgence mis à disposition par la mairie. Cette collecte de fonds permettra également de participer à l'achat de produits de première nécessité qui seront acheminés par une entreprise de transports Moussignole aux frontières de l'Ukraine.

Vous pouvez participer à cet appel aux dons de deux façons :

- Soit en vous rendant à l'accueil de la Mairie pour y déposer votre don (chèque à l'ordre de l'APC, espèces ou carte bleue)

- Soit en participant à la cagnotte qui sera mise en ligne dans les prochains jours.

Dans les deux cas, un reçu vous sera remis.

La totalité de la collecte servira à l'achat de meubles, d'électro-ménager, de vaisselle, de fourniture de première nécessité etc.... Dans le cas où elle serait supérieure aux besoins, l'APC s'engage à reverser cette somme au CCAS de la commune. Un bilan global de l'opération sera dressé et communiqué.

Pour toute information à ce sujet, nous vous invitons à prendre attache auprès du Président de l'Amicale du Personnel Communal, David REIN au 01 60 03 42 38

Nous vous remercions par avance et savons pouvoir compter sur votre générosité.

ANIMATION-ASSOCIATION

Tickets de manèges

Le Comité des Fêtes, à l'occasion de la prochaine fête foraine, organise une permanence pour la "distribution des tickets de manège" offerts par la mairie aux enfants. Pour en bénéficier, les chérubins doivent résider sur la commune de Moussy Le Neuf. L'âge butoir pour l'attribution est de 15 ans (dans l'année civile).

Les permanences auront lieu les jeudi 21 avril et jeudi 28 avril de 18h à 19h à l'accueil de la mairie.

Pensez à vous munir de votre carnet de correspondance.

Renseignements et inscriptions : En mairie à l'accueil ou par téléphone 01 60 03 42 38 aux horaires d'ouverture ou par courriel : brigitte.legarnec@moussyleneuf.fr.



Rendez-vous le dimanche 1^{er} mai 2022

Panier garni du marché animé

Le marché animé du samedi matin s'est tenu le 05 mars 2022. Les visiteurs ont eu la joie de participer à la traditionnelle tombola et à un concours de panier garni auquel les commerçants de notre marché Moussignol ont participé.

Le poids de ce panier était de 6kg570 pesé par notre commerçant de fruit et légumes. Lors de ce concours 32 moussignols ont tenté leur chance. La personne la plus proche du poids a gagné. Il s'agit de Mme COGE avec une estimation à 6kg500... Bravo !!!

Un grand merci à tous les commerçants qui ont joué le jeu ainsi qu'à tous les participants de ce concours.

Nous vous attendons nombreux pour les prochains marchés.

LES BONS PLANS DE LA CARPF

Mon Agglo Rénov'

Dans un contexte de hausse notable des prix de l'énergie, diminuer les consommations des logements sur le territoire de l'agglo est un enjeu essentiel. Principalement lorsque le parc de logements est vieillissant et composé d'un grand nombre de « passoires thermiques ». Le dispositif Mon Agglo Rénov' de Roissy Pays de France vise ainsi à dynamiser la rénovation énergétique des logements privés à partir d'un accompagnement complet et simplifié accessible à tous. Plus d'information, par téléphone au 01 34 04 37 18 et sur Internet :

<https://www.roissypaysdefrance.fr/vivre/cadre-de-vie/developpement-durable/mon-agglo-renov>

CAS D'URGENCE



Dentistes de garde : 08 92 23 11 28

Médecins de garde et Smur : 15

Pharmacie de garde : voir à la pharmacie.

Gendarmerie : 01.60.03.00.19

Police intercommunale : 01.34.31.31.21

Pompiers : 18 (téléphone fixe) 112 (portable)

Urgence Sécurité Gaz : 0 800 47 33 33

Taxi/VSL : 06 07 76 59 45

Emplacements défibrillateurs :

-> **Entrée de la salle de l'Érable, rue de l'Érable,**

-> **Complexe du Chêne, portillon écoles/gymnase**

-> **Salle Jeanne d'Arc, cour arrière-mairie,**

-> **Résidence Séniors Autonomes / maison commune,**

-> **Factory, face à Intermarché.**